



HAL
open science

ISNI: un identifiant passerelle

Anila Angjeli

► **To cite this version:**

Anila Angjeli. ISNI: un identifiant passerelle. *Documentation et Bibliothèques*, 2012, 58 (3), pp.101-108. hal-00803772

HAL Id: hal-00803772

<https://bnf.hal.science/hal-00803772>

Submitted on 22 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISNI : un identifiant passerelle

ANILA ANGJELI

Bibliothèque nationale de France
anila.angjeli@bnf.fr

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Depuis longtemps, les organismes qui gèrent des données relatives aux personnes et collectivités impliquées dans les différentes étapes de la vie des productions intellectuelles attendaient un identifiant unique, international, pouvant servir de passerelle entre les différents systèmes et bases de données et faciliter la circulation de l'information. ISNI (International Standard Name Identifier) a été élaboré pour répondre à cette attente. Cet article décrit les étapes du projet depuis sa gestation jusqu'à la mise en place du système de gestion. Il en expose les enjeux dans l'environnement numérique.

ISNI : A Bridging Identifier

Organisations have been managing data about persons and groups involved in the different stages of the life of intellectual productions for a long time. They have also been waiting for a unique international identifier that could be used as a bridge between different systems and data bases, thus making the transfer of information easier. The International Standard Name Identifier (ISNI) was developed to meet this need. The different stages of the development and implementation of this management system are described in this article. It also outlines some of the challenges associated with the numeric environment.

ISNI : identificador enlace

Desde hace tiempo, los organismos que gestionan los datos relativos a las personas y a las colectividades involucradas en las diferentes etapas de las producciones intelectuales necesitaban un identificador único, internacional, que sirviera de enlace entre los distintos sistemas y bases de datos, y que permitiera facilitar la circulación de información. El ISNI (Internacional Standard Name Identifier) se creó para responder a esta necesidad. En este artículo, se describen las etapas del proyecto desde su concepción hasta la implementación del sistema de gestión. Asimismo, presenta los desafíos en un entorno digital.

PARLER DE L'IMPORTANCE DES IDENTIFIANTS dans la gestion, le traitement et la recherche de l'information semble aujourd'hui une évidence. Dans notre environnement de recherche et de gestion, le développement fulgurant de l'information numérique conjugué au besoin d'interconnecter les ressources informationnelles sur les systèmes et les réseaux, la confirment tous les jours. Les identifiants assurent le contrôle des moyens techniques pour accéder aux ressources et les interconnecter. Et ce contrôle est aujourd'hui vital, parfois même plus vital que le contrôle des ressources elles-mêmes. Les identifiants sont devenus un élément fondamental de « l'économie politique de l'information » (Vitiello 2004).

À côté des identifiants traditionnels ISO (International Organization for Standardization) comme l'ISBN (Numéro international normalisé du livre) ou l'ISSN (Numéro international normalisé des publications en séries), conçus depuis plus de trente ans pour faciliter la traçabilité de l'information dans la chaîne de l'économie du livre, d'autres identifiants apparaissent progressivement : l'ISRC (International Standard Recording Code) pour les fixations de musique enregistrée, l'ISAN (Numéro international normalisé d'œuvre audiovisuelle) pour les œuvres audiovisuelles, l'ISMN (Numéro international normalisé de la musique) pour la musique imprimée, l'ISTC (International Standard Text Code) pour les textes, ISWC (International Standard Musical Work Code) pour les œuvres musicales, etc. Si ces identifiants sont conçus pour tracer des contenus ou des produits, restait toujours entière la question de l'identification des « agents » ou acteurs agissant dans les différents maillons de la chaîne de production et diffusion de ces contenus ou produits. Avec le nouvel identifiant ISNI (International Standard Name Identifier), ce manque ressenti depuis longtemps est en passe d'être comblé.

Cet article fait le point sur ce nouvel identifiant international ISO. Dans un premier temps, nous proposons un rapide tour d'horizon des initiatives qui mettent au centre les personnes et les collectivités, ainsi qu'un historique du cheminement d'identification unique internationale jusqu'à l'établissement de l'ISNI. Les parties suivantes traitent, d'une part, des principes de conception de l'ISNI et, d'autre part, des aspects de gouvernance et d'architecture du système. Nous abordons les travaux engagés pour la création du système de

gestion et de diffusion de l'ISNI, ainsi que les aspects de l'interopérabilité et les relations de l'ISNI avec d'autres identifiants. En guise de conclusion, nous évoquons les clés de succès de l'ISNI.

L'analyse détaillée des fonctionnalités et des caractéristiques requises des identifiants au sens large ne fait pas l'objet de cet article. Il nous semble pourtant pertinent, pour en poser le cadre, de rappeler les questions clés à prendre en compte dans la conception et la mise en place d'un identifiant, telles qu'elles sont résumées par Vitiello, à savoir la protection des droits, les besoins des utilisateurs, la nature de l'entité qui fait l'objet de l'identification et la portée universelle de l'identifiant. À celles-ci s'ajoutent trois autres caractéristiques cruciales pour leur opérationnalisation dans un environnement en réseaux : l'actionnabilité, la pérennité et l'interopérabilité (Vitiello 2004).

Identifier personnes et organismes

Depuis une dizaine d'années, un courant s'est dessiné dans le paysage de la gestion et de la recherche de l'information, celui de l'identification des personnes et des organismes. Interconnecter et fédérer les ressources émanant de ou relative à une personne physique ou légale, un groupe de personnes ou une institution, en utiliser les identifications comme nœuds de navigation sont autant de possibilités d'exploration. Elles se multiplient par les évolutions du Web, en particulier celles qui sont liées au mouvement du Web des données.

En amont, des questions récurrentes : Comment faciliter la recherche, la découverte et l'accès aux ressources relatives aux mêmes entités ? Est-il possible d'optimiser le travail effectué par les uns et les autres pour mieux identifier ces entités ? Peut-on mutualiser les efforts pour associer les chercheurs, de façon fiable, à leurs publications et tracer les contributions à la recherche ? Comment contribuer à l'automatisation de la chaîne de rémunération des ayants droit ? L'objet de ces questions converge vers un problème clé, celui de l'identification des individus ou des groupes.

Au gré des projets et des réalisations qui mettent au centre les personnes physiques ou morales, les groupes de personnes et les organismes, des mots comme « *identity* », « *name* », « *party* », « *researcher and contributor* », « *people and organisations* », « *social networks* », servent d'accroches dans les intitulés, laissant percevoir les préoccupations dominantes. Nous constatons que l'accent est mis tantôt sur la notion même de l'identité, comme dans WorldCat Identities¹, tantôt sur la matière à examiner pour atteindre l'identification, à savoir les noms de ces entités et leurs variations, comme dans The Names Project². Quant à ORCID³ (Open Researcher

& Contributor ID), il annonce dès l'intitulé le secteur d'activité et le champ d'action des acteurs qu'il vise à identifier, les chercheurs et autres contributeurs dans le domaine académique et de la recherche. Le terme « *party* », relevant du domaine de la gestion des droits, apparaît dans l'intitulé du projet InterParty⁴. « *People and Organisations* » est le nom du service de recherche intégrée Trove⁵ de la National Library of Australia sur l'Australie et les Australiens, qui permet de découvrir tout type d'informations (ressources patrimoniales, documentaires et de recherche) autour des personnalités et organismes australiens.

Projet récent dans le domaine des archives, le Social Network and Archival Context⁶ vise à identifier les personnes, collectivités et familles et à explorer les relations professionnelles et sociales de celles-ci telles qu'elles transparaissent dans les documents d'archives. Et enfin, citons l'incontournable VIAF⁷ (Virtual International Authority File). Dans cette approche par le nom, VIAF redonne leurs lettres de noblesse aux fichiers d'autorité initialement conçus par les bibliothèques à des fins de gestion, pour identifier les points d'accès à la description bibliographique.

Les motivations initiales, bien que différentes selon les communautés, ont souvent donné lieu à des volontés de collaboration pour créer des synergies. D'une part, les problèmes rencontrés sont de même nature, inhérents à l'identification de ces entités et, d'autre part, les cloisonnements et frontières entre domaines et systèmes perdent de leur étanchéité.

ISNI : une longue histoire

Mettre en place des mécanismes qui permettent à la fois la gestion des données sensibles dans des systèmes bien gardés, *via des identifiants valables uniquement au sein d'un système*, et le référencement croisé et fluide entre bases de données, *tout en facilitant la recherche d'information en ligne*, tels sont les besoins générés par les industries numériques des médias culturels aujourd'hui. Les deux aspects sont indispensables pour rationaliser les processus des marchés émergents en ligne en toute légalité (Nuttall et Oh 2011). Seul un identifiant tout domaine, opérant seulement sur la couche publique des données, serait à même d'accomplir cette fonction.

C'est dans ce contexte que les travaux sur l'ISNI ont débuté en 2006 au sein du TC 46/SC 9⁸ de l'ISO, en réponse aux besoins de différentes communautés pour définir un tel identifiant.

1. <<http://www.worldcat.org/identities/>> (consulté le 3 mars 2012).

2. <<http://names.mimas.ac.uk/>> (consulté le 3 mars 2012).

3. <<http://orcid.org/>> (consulté le 3 mars 2012).

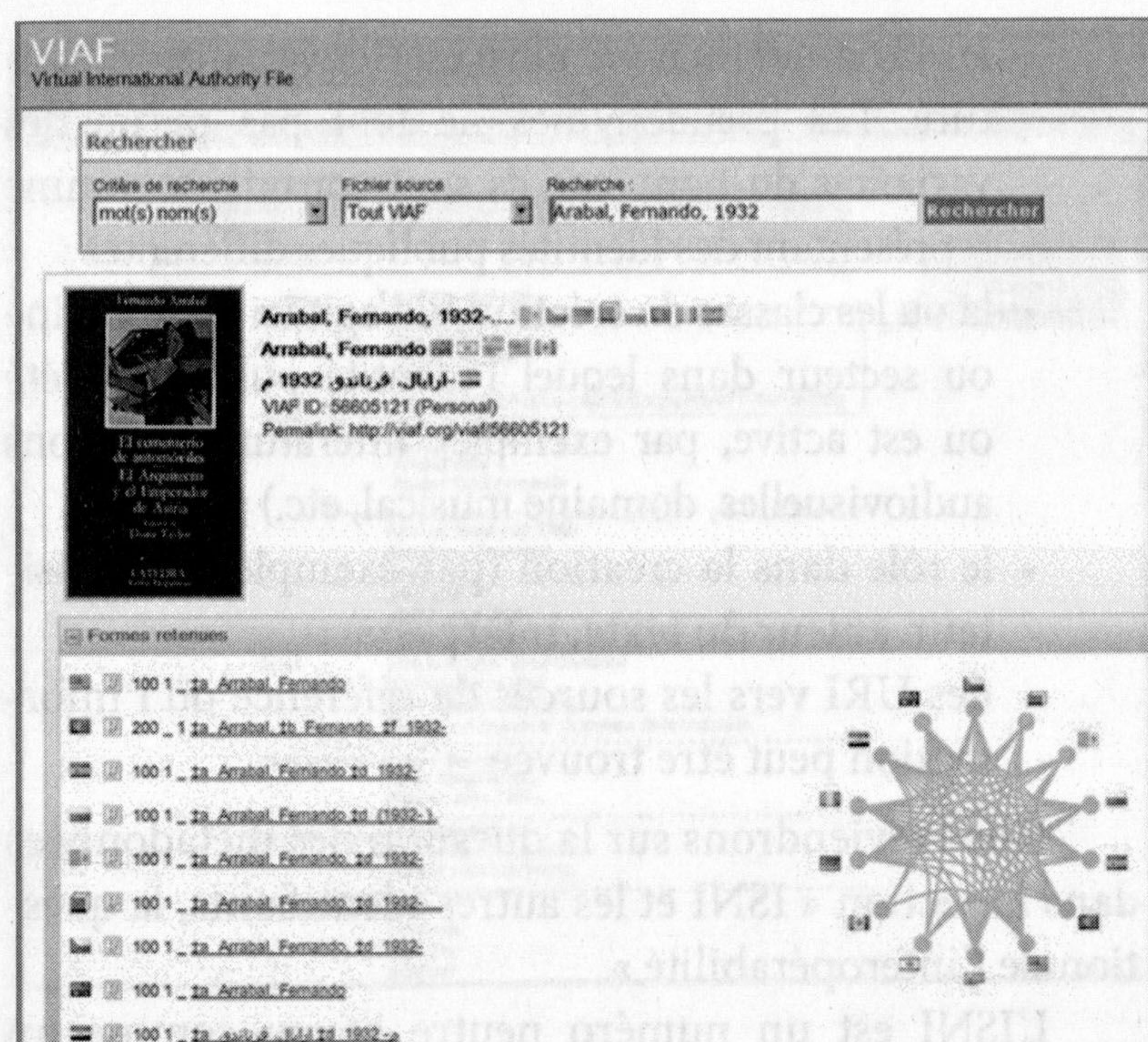
4. <<http://www.interparty.org/>> (consulté le 3 mars 2012).

5. <<http://trove.nla.gov.au/people>> (consulté le 3 mars 2012).

6. <<http://socialarchive.iath.virginia.edu/>> (consulté le 3 mars 2012).

7. <www.viaf.org> (consulté le 3 mars 2012).

8. ISO/TC 46 est le Comité technique ISO chargé des normes dans le domaine « Information et documentation ». Au sein de cette instance, SC 9 est le sous comité « Identification et description », chargé notamment des normes portant sur les identifiants.



Cependant, l'idée en soi n'est pas récente puisqu'elle remonte aux années 1970 et plusieurs communautés impliquées dans la gestion de l'information sur les biens culturels l'ont revisitée de manière récurrente sans pouvoir la mettre en œuvre.

Dans les bibliothèques, pendant plus de trente ans, le souhait de pouvoir mettre en place un identifiant unique pour les données d'autorité, franchissant les barrières linguistiques, indépendant des systèmes locaux et utilisable par tous les dispositifs bibliographiques, s'est traduit périodiquement par des travaux de réflexion et des études. C'est au sein de l'IFLA que le sujet, connu sous le nom ISADN (International Standard Authority Data Number), a été débattu. Inspirées des principes du Contrôle bibliographique universel, les études ont traduit la volonté de mutualiser et de rentabiliser, au niveau international, l'investissement exponentiel consenti sur les fichiers d'autorité (Bourdon 1993).

Le projet VIAF a choisi une autre voie, celle de la fédération et de la mise en correspondance des informations publiques portant sur une même entité et contenues dans différents fichiers d'autorité, en construisant des grappes d'information (*clusters*). Le projet a commencé par l'identification des personnes et se poursuit par celle des organismes. Cette fois-ci, les technologies avancées, s'appuyant sur les nouveaux modèles bibliographiques (FRBR et FRAD), explorent toute la richesse non seulement des fichiers d'autorité mais également les relations entre les notices d'autorité et les descriptions bibliographiques contenues dans les catalogues. Les bibliothèques nationales en premier lieu, mais aussi d'autres types de bibliothèques ou de réseaux documentaires comme le SuDoc⁹, le RERO¹⁰ et des institutions

de recherche comme The Getty Research Institute¹¹, contribuent au projet avec leurs fichiers d'autorité. Le cercle s'élargit progressivement, franchissant frontières linguistiques, géographiques et culturelles. À ce jour, on compte 21 contributeurs dans VIAF. Nous verrons bientôt que VIAF jouera un rôle majeur dans le projet qui fait l'objet de cet article.

Entre 2002 et 2003, le projet InterParty a franchi un seuil dans l'exploration de la voie d'un identifiant pour les parties. Financé par la Commission européenne, le projet a réuni des acteurs de l'industrie du livre, des gestionnaires de droits, des bibliothécaires et des spécialistes des systèmes d'information, tous concernés par l'identification précise des « parties » (terme désignant des individus ou organismes impliqués dans la création ou la dissémination des contenus sujets à la propriété intellectuelle). Le but était de développer un mécanisme permettant l'identification unique et interopérable des parties dans le e-commerce, franchissant les barrières des systèmes propriétaires et les différences de description dues à la variété des standards employés. Malgré la qualité de l'étude de faisabilité, le projet n'a pas donné lieu à une réelle implémentation. À la fin du projet, MacEwan (2004) remarquait à juste titre que, pour tirer plein bénéfice de l'InterParty, une implémentation de grande nature devrait avant tout instruire et résoudre la question de la génération en masse des liens au moyen d'algorithmes. Certains des concepts définis dans le cadre du projet InterParty ont été utilisés dans le projet ISNI.

Un des axes du mandat du groupe de travail FRANAR¹² de l'IFLA était la réalisation d'une étude sur la faisabilité de l'ISADN. Rappelons que l'axe principal des travaux de ce groupe était l'étude sur les Fonctionnalités requises des données d'autorité, qui a abouti en 2009 à la publication du rapport final sur FRAD (Functional Requirements for Authority Data : a conceptual model). Une des entités définies dans le modèle FRAD est justement celle de l'identifiant, comme représentation d'une entité bibliographique. Dans son rapport final sur l'ISADN, le groupe FRANAR reconnaît les avantages multiples d'un identifiant international normalisé pour les données d'autorité. Toutefois, face à la complexité du problème et aux coûts potentiellement élevés de mise en place d'un tel identifiant, et satisfait des premiers résultats de VIAF, le groupe recommande que la voie de l'ISADN ne soit pas poursuivie au niveau de l'IFLA, mais que celle-ci suive attentivement les travaux de normalisation en cours à l'ISO pour l'élaboration de la norme ISO 27729 ISNI. Le rapport invite les institutions membres de l'IFLA, déjà impliquées dans ces travaux, à y jouer un rôle actif, en veillant sur les

9. Système universitaire de documentation : catalogue collectif des bibliothèques françaises d'enseignement supérieur et de recherche <<http://www.abes.fr/Sudoc/>> (consulté le 3 mars 2012).

10. Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale <<http://www.rero.ch/>> (consulté le 3 mars 2012).

11. Information sur les vocabulaires contrôlés de Getty <http://www.getty.edu/research/conducting_research/vocabularies/> (consulté le 3 mars 2012).

12. Working Group on Functional Requirements And Numbering of Authority Records <<http://archive.ifla.org/VII/d4/wg-franar.htm>> (consulté le 3 mars 2012).

intérêts communs avec les autres communautés participantes dans le projet et, en particulier, sur les aspects de l'interopérabilité (Tillet 2008). Les travaux de préparation de la norme ISO 27729 ISNI ont, en effet, rallié des bibliothécaires, des acteurs de la chaîne de l'édition et de la distribution, des gestionnaires de droit et des représentants d'autorités d'enregistrement des identifiants internationaux (comme l'ISBN, l'ISSN, etc.).

Une enquête préalable a été menée pour connaître les attentes de chacune des communautés afin de mesurer leur capacité à investir dans un projet commun. Le résultat de l'enquête a prouvé que l'identification des auteurs et autres contributeurs reste une préoccupation majeure et plus que jamais une question d'actualité. Elle concerne les services de référencement, de recherche et de découverte de ressources patrimoniales et documentaires, la gestion et la diffusion des produits et services des industries culturelles et la juste répartition des droits. L'enquête a reconnu unanimement le besoin d'établir, à ces fins, un identifiant international pour rationaliser les processus.

On ne dira jamais assez que l'élaboration d'une norme est avant tout un travail collaboratif mais également un art du consensus. Ces acteurs ont collaboré pendant trois ans à l'élaboration de la norme ISO 27729 International Standard Name Identifier¹³.

ISNI : concepts sous-jacents et principes

La norme ISO 27729 définit l'ISNI comme un identifiant unique, international, pour tout auteur ou autre contributeur impliqué dans les maillons de la chaîne allant de la création des contenus intellectuels et artistiques à la gestion des droits, qu'il s'agisse d'une personne ou d'une collectivité (voire un personnage fictif). Ce que l'ISNI identifie est l'identité publique, c'est à dire le nom sous lequel une personne ou une collectivité est connue dans une ou plusieurs activités relatives à la production des biens culturels. Dans ce sens, il respecte la volonté des intéressés dès lors que ceux-ci ne désirent pas faire connaître au public, pour quelque raison que ce soit, le lien qu'il peut y avoir entre leurs identités publiques.

Si l'objectif de l'ISNI est de lever les ambiguïtés entre les identités publiques qui risquent d'être confondues, notamment en cas d'homonymie, cet objectif ne peut être assuré que si le numéro normalisé repose sur des informations prouvant la véracité de l'identification. Dans ce but, la norme définit un ensemble de métadonnées dites de référence, comprenant :

- le nom de l'identité publique (ex. : nom, prénom, titre) ;

- les variantes du nom, ainsi que les variantes d'écriture. Les pseudonymes ne font pas partie des variantes du nom, car ils sont considérés comme représentant des identités publiques différentes ;
- la ou les classes de création (il s'agit ici du domaine ou secteur dans lequel l'identité publique a été ou est active, par exemple : littérature, créations audiovisuelles, domaine musical, etc.) ;
- le rôle dans la création (par exemple : compositeur, auteur du texte, interprète) ;
- des URI vers les sources de référence où l'information peut être trouvée.

Nous reviendrons sur la question des métadonnées dans la section « ISNI et les autres identifiants, la question de l'interopérabilité ».

L'ISNI est un numéro neutre conçu comme un identifiant passerelle entre systèmes et réseaux publics d'information destinés à la recherche et à la découverte des ressources et d'autres systèmes voués à contenir des données sensibles. La connexion se fera via la couche publique des données, susceptible d'être exposée sur le Web, sans pour autant dévoiler les données confidentielles (Nuttall et Oh 2011 ; CP 2011, janvier).

Une gouvernance collégiale

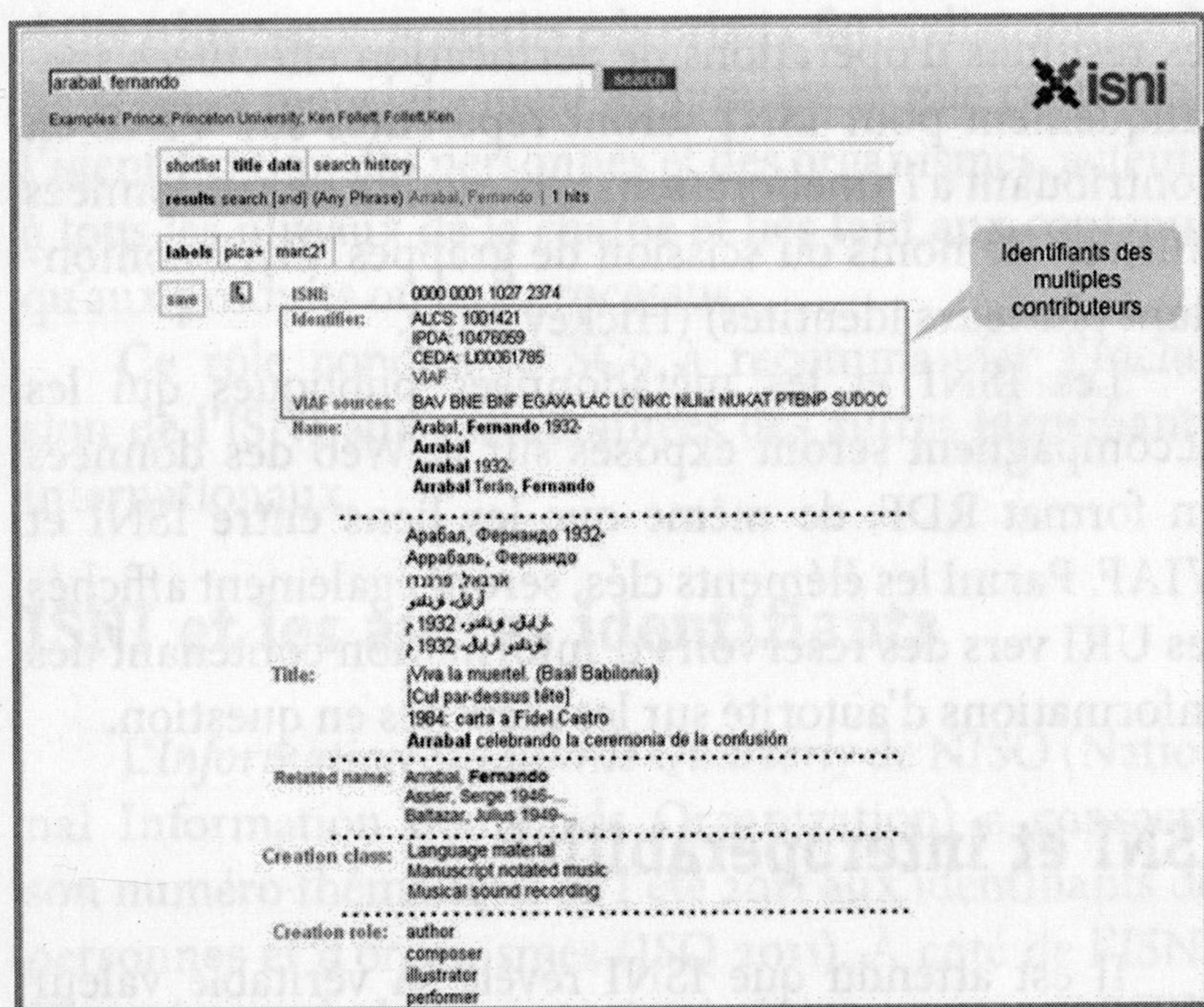
Un identifiant nécessite une gouvernance et un système de gestion des numéros. Les acteurs impliqués dans le projet depuis le début des travaux sur la norme ISNI ont formellement fondé, en décembre 2010, l'Agence internationale ISNI (ISNI-IA) en tant qu'autorité d'enregistrement ISO et organisme de gouvernance du système de gestion des identifiants (CP 2011, janvier).

Les membres fondateurs de cette Agence sont : la Conférence européenne des directeurs des bibliothèques nationales (CENL), représentée par la Bibliothèque nationale de France et la British Library, le Online Computer Library Center (OCLC), la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), l'International Performers Database Association (IPDA), l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFRRO) et ProQuest. Ils travaillent actuellement pour la mise en place du système de gestion des identifiants ISNI.

L'architecture du système

Quelle serait l'architecture idéale pour le système de gestion d'un tel identifiant ? Centralisée ou distribuée ? Basée sur le principe du territoire géographique d'activité, sur l'aire linguistique, sur la sectorisation par domaine d'activité ou par catégorie professionnelle ? Les personnes ou collectivités peuvent avoir des lignes d'activité multiples, changer de territoire d'activité, créer en plusieurs langues et être engagées dans des domaines et secteurs diversifiés de création ou de

13. La norme est approuvée et est en attente de publication par l'ISO.



production des biens culturels, être publiées par des éditeurs opérant dans un pays différent de celui de leur résidence ou de leur activité courante, etc. D'innombrables cas le prouvent au quotidien : chercheurs de pointe, auteurs d'écrits académiques autant que de romans ou de poésie, acteurs, réalisateurs de films, compositeurs, peintres et tous ceux qui changent d'activité au cours de leur vie ! Dans les différentes bases de données, les noms peuvent présenter des variations linguistiques, d'écriture et de forme en fonction des règles appliquées. Un identifiant qui se veut fiable, stable dans le temps et de portée internationale ne peut se baser sur des paramètres mouvants et une architecture distribuée serait génératrice de doublons, d'erreurs et nécessiterait la mise en place de mécanismes lourds de contrôle.

Comme Vitiello le remarque, l'établissement d'une norme ne suffit pas aujourd'hui pour garantir l'application d'un identifiant. Dans un environnement en réseau, le succès d'un identifiant réside dans la création d'un réseau dense d'agences et d'une culture partagée fondée sur les valeurs incarnées par la norme, ainsi que dans les services efficaces proposés (Vitiello 2004).

Ainsi, le choix d'une architecture centralisée, avec une base de données unique pour l'attribution et la gestion des identifiants, gérée par l'ISNI-IA, s'est naturellement imposé¹⁴. Les opérations d'acheminement des demandes d'identifiants par les intéressés reposeront sur un réseau d'Agences d'enregistrement (RAG) qui dialogueront avec la base centrale.

Création du système et fiabilité des données

Par un communiqué de presse publié en décembre 2011, l'ISNI-IA annonçait la création et l'ouverture au public de la base de données des identifiants ISNI¹⁵,

14. Schéma de l'architecture du système ISNI sur le site officiel de l'ISNI <<http://www.isni.org/index.html>> (consulté le 3 mars 2012).

15. Accès public à la base de données ISNI <<http://isni.oclc.nl/>> (consulté le 3 mars 2012).

initiée avec près d'un million d'identifiants déjà attribués (CP 2011, décembre). Gérée par l'OCLC, la base est créée avec des données de tous les membres fondateurs de l'ISNI et de leurs sociétés affiliées. Le socle est constitué par les données de VIAF qui, de fait, constitue la couche publique de la base ISNI.

L'encyclopédisme des données provenant des bibliothèques nationales, couvrant tous les domaines du savoir et de l'activité humaine, est un atout pour la création de la base de données ISNI. L'expertise des bibliothèques en matière de fichiers d'autorité, où se croisent personnes et collectivités opérant dans des domaines diversifiés, est ainsi mise pleinement à contribution.

Dans la construction de la base ISNI, les techniques élaborées pour VIAF sont mises en œuvre. Les données reçues sont comparées et mises en correspondance pour atteindre un haut niveau de confiance. Le succès de VIAF réside dans la preuve d'identité par la masse des informations qui convergent. Par exemple, les variantes du nom d'un auteur lorsqu'elles sont associées aux mêmes dates biographiques et aux mêmes titres de publications à travers plusieurs bases bibliographiques prouvent l'identité de cet auteur. Si toutefois les données de VIAF lui-même sont caractérisées par une relative homogénéité de contenu et de forme, la base ISNI reçoit des données d'autres types de bases de données, notamment celles des sociétés de gestion de droits (dans les domaines de la littérature, de l'audiovisuel, de la musique), des éditeurs, des écrits académiques, etc. Le défi est donc d'embrasser toutes les possibilités offertes par la richesse des données fournies et la diversité des sources afin de tirer le maximum d'intelligence et de confiance dans ces données en croisant leurs sources. À cette fin, les algorithmes de VIAF sont continuellement affinés et perfectionnés (MacEwan, Angjeli et Gatenby 2012).

Dans un montage si complexe, un travail intellectuel d'expertise et de contrôle-qualité par l'humain reste toujours à faire. C'est un rôle qui est confié à la Bibliothèque nationale de France et à la British Library. Leur analyse dans la phase d'initialisation de la base de données centrale a permis l'identification des problèmes et l'amélioration des algorithmes de traitement automatique à travers les multiples itérations. Depuis novembre 2011, ce rôle est confirmé comme un des garants de la qualité de l'identification via la création de l'instance « *Quality Team* » au sein de l'ISNI-IA (Gatenby et Kil 2011).

On l'aura compris, l'élément clé pour la réussite du système ISNI est la fiabilité de l'identification. Attribuer un ISNI est en soi un acte de confiance. Geoffrey Bilder, dans son article « *Identify this ! Identifiers and Trust* » (2011), est convaincu que les identifiants sont le socle sur lequel reposera de plus en plus la publication fiable des contenus électroniques.

Cette fiabilité pour l'ISNI repose sur le niveau de confiance accordé, d'une part, aux données elles-

mêmes et, d'autre part, aux sources de provenance de ces données. Les métadonnées de base déjà mentionnées dans la section « ISNI : concepts sous-jacents et principes », ne suffisent souvent pas pour différencier les identités. Aussi des informations supplémentaires sont-elles mises à contribution, comme les co-auteurs, les éditeurs, les affiliations et bien d'autres. Il va sans dire que les dates de naissance et de mort et les titres des œuvres associées à l'identité en question restent de première importance (Gatenby 2011).

Une fois le système opérationnel, tout ce qui a trait à la fiabilité des données fera l'objet d'un dialogue entre la base centrale ISNI et les Agences d'enregistrement.

Ces dernières joueront un rôle important pour recueillir les informations nécessaires à l'attribution des ISNI et adresser les demandes à l'ISNI-IA. Elles auront recours, le cas échéant, à d'autres sources d'information externes. L'ISNI ne pourra être attribué que si la demande est suffisamment documentée afin de permettre une identification non ambiguë. Ces opérations seront effectuées de façon automatique (attributions en masse ou en petites quantités) avec des algorithmes prenant en compte une multitude de critères. Les informations nécessaires à l'attribution de l'identifiant seront acheminées par les Agences d'enregistrement (Gatenby 2011).

ISNI et sa diffusion

En tant qu'identifiant international ISO, ISNI est un identifiant public dont le succès repose sur l'adoption large par les secteurs intéressés. Même si l'attribution de nouveaux identifiants sera soumise à une tarification, fondée sur le principe de recouvrement des frais de fonctionnement de l'ISNI-IA, la diffusion des numéros attribués sera libre et tous les acteurs et utilisateurs seront encouragés à les disséminer dans leurs bases de données et systèmes d'information et, plus largement, sur le Web. L'ISNI-IA elle-même offre sur son site un service de recherche pour les identifiants déjà attribués et les métadonnées de base associées (Gatenby 2011). Mais seules les métadonnées de base seront diffusées de telle manière. L'ISNI-IA appliquera de façon stricte le respect de la confidentialité des données fournies par les différents contributeurs. Les informations offertes librement proviendront des sources publiques d'information, majoritairement de VIAF.

Le premier service ouvert à bénéficier de l'ISNI sera de toute évidence VIAF lui-même. Le lien entre les deux systèmes est de type matriciel ; il est au cœur de l'architecture de l'ISNI et représente le lien avec la couche publique des données de ce dernier. Chaque fois qu'un ISNI sera attribué à une entité dont l'information, ou une partie des informations, provient de VIAF, l'ISNI attribué sera intégré dans VIAF, créant ainsi la possibilité de disséminer les identifiants ISNI dans tout le réseau des bibliothèques partenaires de VIAF. De plus,

les résultats d'opérations de vérification effectuées spécifiquement pour ISNI seront répercutés sur VIAF en contribuant à l'amélioration de la qualité de ses données (fusions de noms ou scission de grappes VIAF confondant plusieurs identités) (Hickey 2011).

Les ISNI et les métadonnées publiques qui les accompagnent seront exposés sur le Web des données en format RDF, de même que les liens entre ISNI et VIAF. Parmi les éléments clés, seront également affichés les URI vers des réservoirs d'information contenant des informations d'autorité sur les identités en question.

ISNI et interopérabilité

Il est attendu que ISNI révèle sa véritable valeur ajoutée dans son articulation avec les autres identifiants, ainsi que dans sa capacité à être interopérable avec eux. L'interopérabilité des identifiants, élément clé des systèmes d'information, devient un enjeu encore plus stratégique avec le paradigme du Web des données, dont les URI sont des éléments clés, des « signifiants » permettant de relier les ressources sur le Web.

La pertinence des relations établies ne peut être prouvée que si les identifiants sont documentés par des métadonnées qui donnent les caractéristiques de chaque objet identifié. Et nous l'avons déjà démontré, tant via les concepts sous-jacents de l'ISNI, que via la description de l'approche pour la mise en place de la base centrale de l'ISNI. C'est à cette fin que depuis quelques années le SC9 exige que chaque nouvelle norme d'identifiant élaborée par l'ISO comprenne les métadonnées structurées permettant de décrire l'objet identifié.

La réflexion sur l'interopérabilité des identifiants internationaux, abordée au sein du SC9 depuis déjà une décennie, a pris son élan avec les travaux d'un atelier, tenu à Londres en 2005, où se sont réunis des représentants de toutes les agences d'enregistrement des identifiants internationaux ISO en place et en projet, ainsi que d'autres acteurs des industries des contenus. Le rapport de cet atelier a servi de base de discussion plus large lors de la réunion du TC 46 en Thaïlande, en février 2006. Les différentes facettes de la problématique, des « use cases », de l'interopérabilité des identifiants et des actions à engager ont été discutées (N417 2006 ; Paskin 2006). Le rapport reconnaît le besoin de mettre en place un identifiant pour les « parties intéressées » tout en émettant des doutes sur les possibilités de sa réalisation.

Depuis, le progrès notoire du projet ISNI a changé la donne. Les acteurs des industries culturelles suivent avec intérêt ses évolutions et se préparent à intégrer l'identifiant dans leurs systèmes. À titre d'exemple, l'ISNI tient une place essentielle dans la dernière version de « *Roadmap of identifiers* », un outil pédagogique publié par le Book Industry Study Group (BISG 2010) pour visualiser les liens à établir entre les informations qui entrent en jeu dans la chaîne de publication (acteurs, contenus, processus de création des pro-

duits éditoriaux, produits éditoriaux finis, distribution). Le schéma met clairement en lumière le rôle central de l'identification des personnes et des organismes, acteurs à tous les niveaux de la chaîne et liés tant aux contenus qu'aux produits ou aux processus.

Ce rôle conduit le SC9 à recommander l'inclusion de l'ISNI aux métadonnées des autres identifiants internationaux.

ISNI et les autres identifiants

L'*Information Standards Quarterly* de NISO (National Information Standards Organization) a consacré son numéro thématique de l'été 2011 aux identifiants de personnes et d'organismes (ISQ 2011). À côté de l'ISNI (Gatenby 2011), deux autres initiatives en cours, ORCID (Fenner 2011) et I² de NISO (DeRidder 2011), ont fait l'objet d'articles dédiés. Quelle est la relation entre ces initiatives ?

ISNI affiche un champ d'application large, couvrant l'identification de toute personne et organisme ayant quelque lien que ce soit avec les contenus culturels ou scientifiques, sans limitation de domaine. ORCID vise un champ plus délimité d'acteurs : les chercheurs et contributeurs dans les travaux académiques et de recherche. À l'intérieur de ce périmètre, ORCID transcende les frontières disciplinaires, nationales et institutionnelles ; il interagira également avec les systèmes existants d'identification des chercheurs (Fenner 2011). Les deux initiatives, bien que concomitantes et visant les mêmes types d'entités, ne semblent pas redondantes mais plutôt complémentaires. En effet, ORCID vise la création d'un système impliquant les chercheurs eux-mêmes dans leur identification, basé sur le signalement de travaux qui peuvent ne pas avoir fait l'objet de publication, mais seulement de subventions de recherche. ISNI, quant à lui, mise sur la désambiguïsation des noms. Les deux initiatives échangent régulièrement et d'autres évolutions sont possibles en vue de solutions interopérables et de création de synergies y compris avec VIAF (Hickey 2011 ; Gatenby 2011). Des partenaires dans les deux projets explorent déjà ces voies. C'est le cas du Names Project, au Royaume Uni, qui collabore aussi bien avec ORCID qu'avec ISNI. Par exemple, en vue d'un alignement des données avec ISNI, une exportation a déjà été effectuée vers ce dernier (Danskin 2011).

Pour ce qui est de l'autre projet, I² de NISO, visant à mettre en place un identifiant pour les institutions en vue d'accroître l'efficacité dans la chaîne de fourniture de l'information, la convergence avec l'ISNI a déjà eu lieu :

« The core technology behind the use of ISNI as the Institutional Identifier is the simple but powerful premise of "identify once, use many" that would transform the ability of participants in the information supply chain to work effi-

ciently, achieve economies of scale, and to innovate in an emerging digital environment. »

(DeRidder 2011).

L'ISNI est également adopté par d'autres projets et initiatives. À titre d'exemple, le projet européen ARROW (Accessible Registries of Rights Information and Orphan Works towards Europeana)¹⁶, dans son infrastructure d'information sur les droits, a choisi d'utiliser l'ISNI comme une des composantes permettant l'identification des titulaires des droits (auteurs ou éditeurs). Le projet australien *InfrastructureParty* a préparé le schéma des métadonnées pour équiper les données avec les identifiants ISNI. D'autres projets d'ouverture de données publiques sur le Web, comme <data.bnf.fr>¹⁷, de la Bibliothèque nationale de France, utiliseront l'ISNI comme passerelle vers d'autres ressources. En grand besoin d'un identifiant international et non propriétaire, facilitant la connexion de l'information sur les produits culturels relatifs à un compositeur ou à un interprète, l'industrie musicale suit attentivement l'avancement du projet ISNI.

Conclusion

L'ISNI-IA engage toutes ses forces, tant sur l'aspect organisationnel que technique, afin de répondre aux attentes ; création de la base de données initiale, constitution du réseau des agences d'enregistrement, mise en place des circuits, collaboration avec d'autres initiatives liées sont autant d'actions menées en parallèle.

Certes, la base de données initiale des identifiants ISNI a eu comme point départ les fichiers d'autorité des bibliothèques et s'est appuyée sur l'expertise métier de ceux-ci. Mais dans la mesure où les objets de l'identification sont les identités publiques, l'ISNI est potentiellement applicable à tout contexte où l'information sur ces identités est gérée. Dans ce sens, son champ d'application est exponentiel. Le travail pour la création de la base initiale, combinant les données de VIAF avec celles provenant des autres organismes membres fondateurs de l'ISNI-IA, a déjà prouvé que le dispositif créé répond à des communautés très diversifiées. Son succès dépendra maintenant de son adoption large par les acteurs des industries de contenus et autres utilisateurs potentiels.

Pour les bibliothèques, le travail accompli durant cette phase a représenté une expérience particulièrement enrichissante. Si la création de VIAF a marqué une nouvelle ère dans l'histoire des fichiers d'autorité des bibliothèques en créant une synergie sans précédent, la naissance de l'ISNI, avec son exigence d'unicité d'identifiant par identité publique, marque un nouveau jalon. Il met en lumière le fait que la qualité des données

16. <<http://www.arrow-net.eu/>> (consulté le 3 mars 2012).

17. <<http://data.bnf.fr>> (consulté le 3 mars 2012).

d'autorité n'est pas seulement un atout pour les bibliothèques, mais elle prend aujourd'hui une importance stratégique. ◻

Sources consultées

Toutes les adresses URL ont été consultées sur Internet le 3 mars 2012.

- Bilder, G. 2011. Identify This ! Identifiers and Trust. *Information Standards Quarterly* 23(3) : 20-22. doi :10.3789/isqv23n3.2011.05 <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/bilder>>.
- Book Industry Study Group (BISG) 2010. *Roadmap of identifiers : including an explanation of identifiers*. Version 3.0, September. <http://www.bisg.org/docs/Roadmap_of_Identifier.pdf>.
- Bourdon, F. 1993. International Cooperation in the Field of Authority Data : an Analytical Study with Recommendations. *UBCIM Publications, New series*, v. 11
- CP 2011, janvier. *Comment identifier facilement les contributeurs d'un contenu numérique ? Grâce à l'ISNI*. Communiqué de presse annonçant la création de l'Agence Internationale ISNI. <www.bnf.fr/documents/cp_isni.pdf>.
- CP 2011, décembre. *Un nouvel identifiant relie la bonne personne à la bonne information la concernant : "What's in a name ?" (Shakespeare)*. Communiqué de presse annonçant la création et l'ouverture au public de la base initiale des identifiants ISNI. <www.bnf.fr/documents/cp_isni_2012.pdf>.
- Danskin, A, A. Hill et D. Needham. 2011. The Names Project : A New Approach to Name Authority. *Information Standards Quarterly* 23(3) : 14-19. doi :10.3789/isqv23n3.2011.04 <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/danskin>>.
- DeRidder, J. 2011. I² and ISNI : Improving the Information Supply Chain with Standard Institutional Identifiers. *Information Standards Quarterly* 23(3) : 26-29. doi :10.3789/isqv23n3.2011.07 <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/deridder>>.
- Fenner, M. 2011. ORCID : Unique Identifiers for Authors and Contributors. *Information Standards Quarterly* 23 (3) : 10-13. doi :10.3789/isqv23n3.2011.03. <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/fenner>>.
- Gatenby, J. et A. MacEwan. 2011. ISNI : A new system for name identification. *Information Standards Quarterly* 23 (3) : 4-9. doi :10.3789/isqv23n3.2011.02 <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/gatenby>>.
- Gatenby, J. et J. Kil. 2011. *ISNI from development to operations*. <http://www.isni.org/docs/isni_operations.pdf>.
- Groupe de travail IFLA sur les Fonctionnalités requises et la numérotation des notices d'autorité (FRANAR). 2010. *Fonctionnalités requises des données d'autorité : un modèle conceptuel : rapport final*. Édition française établie par la Bibliothèque nationale de France. Paris : BNF. <http://www.ifla.org/files/cataloguing/frad/frad_2009-fr.pdf>.
- Hickey, T. 2011. VIAF and other Ids. *Outgoing*. <<http://outgoing.typepad.com/outgoing/2011/07/viaf-and-other-ids.html>>.
- IFLA Working Group on Functional Requirements and Numbering of Authority Records. 2009. *Functional Requirements for Authority Data : a conceptual model*. Munich, Germany : KG Saur.
- Information Standards Quarterly (ISQ)*, Summer 2011, Volume 23, Issue 3. Special Topic : Organization and People Identifiers. DOI : <http://dx.doi.org/10.3789/isqv23n3.2011>. <<http://www.niso.org/publications/isq/2011/v23n03/>>.
- Improving the Information Supply Chain with Standard Institutional Identifiers : NISO I2 standard adopts ISNI*. 2011. <<http://www.isni.org/docs/I2-ISNI-Overview.pdf>>.
- L'ISNI : un identifiant passerelle. 2010. *BnF, Actualités du catalogue : produits et services bibliographiques*, n° 20. <<http://multimedia.bnf.fr/lettres/produits/produits20.htm>>.
- MacEwan, A. 2004. Project InterParty : from library authority files to e-commerce. *Cataloging and Classification Quarterly* 39(1/2) : 429-442.
- MacEwan, A, A. Angjeli et J. Gatenby. 2012. The International Standard Name Identifier (ISNI) : the evolving future of name authority control. *Cataloging and Classification Quarterly* (à paraître).
- N417. 2006. *Use cases for interoperability of ISO TC46/SC9 identifiers : background information for agenda item 9.7 of the ISO TC46/SC9 meeting on in Chiang Mai, Thailand*. <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/docs/sc9n417.pdf>>.
- Nuttall, FX et S.G. Oh. 2011. Party Identifiers. *Cataloging & Classification Quarterly* 49(6) : 528-537.
- Paskin, N. 2006. Identifier Interoperability : A Report on Two Recent ISO Activities. *D-Lib Magazine* 12(4). <<http://www.dlib.org/dlib/aprilo6/paskin/04paskin.html>>.
- PR 2011, January. *How to easily identify all digital content contributors ? The answer is ISNI. Press release about the establishment of the ISNI International Agence*. <http://www.isni.org/docs/Press_release-ISNI-IA_EN.pdf>.
- PR 2011, December. *New International Identifier Connects the Right Person with the Right Credentials : Global standards group asks "What's in a name ?" Press release about the creation of the initial ISNI database*. <http://www.isni.org/docs/ISNI_12_2011_Press_release_Dec_2011.pdf>.
- Tillett, B. 2008. *A Review of the Feasibility of an International Standard Data Authority Number (ISADN)*. Prepared for the IFLA Working Group on Functional Requirements and Numbering of Authority Records, edited by G. Patton. <<http://archive.ifla.org/VII/d4/wg-franar.htm>>. Étude accessible à l'adresse : <<http://archive.ifla.org/VII/d4/franar-numbering-paper.pdf>>.
- Vitiello, G. 2004. Identifiers and identification systems. *D-Lib Magazine* 10(1). <<http://www.dlib.org/dlib/january04/vitiello/01vitiello.html>>.